

Eidg. Departement des Innern (EDI)

13.04.2005 - 09:24 Uhr

La Suisse va signer l'adhésion à un accord sur la recherche dans les réacteurs nucléaires du futur

(ots) - Le Conseil fédéral a décidé d'adhérer à l'Accord-cadre sur la collaboration internationale en matière de recherche et de développement des systèmes d'énergie nucléaire de génération IV. L'adhésion à cet accord-cadre permet à la Suisse, représentée par l'Institut Paul Scherrer (PSI), de prendre une part active à cet effort mondial, qui vise au développement de systèmes nucléaires innovants pour la production d'énergie.

Le Forum international génération IV (GIF) vise à créer un cadre de recherche et de développement international pour développer des systèmes innovants (réacteurs et cycle du combustible de 4e génération), dont certains seraient disponibles dès 2030. Destinés uniquement à la production d'énergie, ces systèmes de nature exclusivement civile devraient aussi engendrer le moins de déchets possibles, améliorer la sécurité des installations, utiliser efficacement l'énergie du combustible, tout en produisant de l'électricité à bon marché. Les membres du GIF (dix pays, dont les Etats-Unis, la France, le Royaume-Uni et le Japon, auxquels s'ajoute Euratom) ont défini quatre objectifs principaux: la durabilité de la production d'énergie et son faible impact sur l'environnement, la sûreté et la fiabilité d'exploitation, la non-prolifération ainsi que l'économie (investissements et coûts de production). Le GIF opère avec le soutien technique et juridique de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE).

L'Institut Paul Scherrer, qui met à disposition une infrastructure de recherche et de développement de qualité, est déjà actif dans la recherche sur la technologie nucléaire. Il est intéressé à étudier en particulier deux (des six) nouvelles technologies de réacteurs: le réacteur rapide refroidi au gaz (GFR) et le réacteur à très haute température (VHTR). Avec l'adhésion de la Suisse à l'accord-cadre, le PSI peut prendre une part active à cet effort mondial coordonné par le GIF. De plus, ces activités de recherche de pointe permettront aussi de former les futurs ingénieurs et chercheurs chargés d'évaluer, de construire et de faire fonctionner ces réacteurs innovants.

L'adhésion à cet accord n'entraîne pas d'obligation financière pour les signataires. Les travaux de recherche effectués au PSI seront financés dans le cadre de son propre budget.

DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'INTÉRIEUR
Service de presse et d'information

Renseignements:

Claude Vaucher, Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche,
031 322 74 79

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000042/100488681> abgerufen werden.